#40

Les Après-midi
de Profession Banlieue

MÉMOIRE DES MIGRATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROFESSION BANLIEUE

À PARTIR DES INTERVENTIONS DE :

Jean-Barthélemi Debost, *historien au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et administrateur de Profession Banlieue*
Pierre-Jacques Derainne, *historien, Maison des sciences de l'Homme de Dijon*
Sarah Gensburger, *sociologue au CNRS*
Karim Yazi, *directeur du Kygel Théâtre à Aulnay-sous-Bois*

Et la contribution de quatre étudiant·e·s du Master Mondes Méditerranéens en Mouvement de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis :
Salvatore Deplano, Lamia Jaji, Katya Kaci, Maria Mourava *et* **Robin Naël,** *responsable pédagogique et professeur associé*

Dans le cadre de l'action organisée le 15 novembre 2022 par Camille Benitah, Profession Banlieue.

À PROPOS DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Par nature sensible à la question de l'inclusion, l'équipe de Profession Banlieue a pour principe d'utiliser l'écriture inclusive dans ses publications, en s'en affranchissant toutefois lorsque cela risque de rendre la lecture trop complexe…

« Terre d'accueil », « territoire tremplin », « département-monde ». Depuis plus de 40 ans la Seine-Saint-Denis est observée, représentée, qualifiée, au prisme de la multiculturalité des populations qui traversent, habitent et travaillent dans le département. Premier territoire de France métropolitaine en termes d'immigration, un tiers de sa population est née à l'étranger. Les rapports ethniques y structurent en partie la vie sociale. Les quartiers prioritaires ont toujours été perçus comme les principales terres d'arrivée des populations migrantes. Parfois cantonnées au volet « lutte contre les discriminations » de la politique de la ville ou à l'espace de l'intervention sociale, les migrations recouvrent des enjeux qui traversent l'ensemble des politiques publiques menées sur le territoire. L'évolution de la question migratoire dans les discours publics et les dispositions législatives et professionnelles transforment les pratiques et les perceptions, comme l'illustre la succession des termes « insertion », « intégration » et « inclusion » ces 20 dernières années.

Le 15 novembre 2022 Profession Banlieue organisait une action autour des migrations en Seine-Saint-Denis. Il s'agissait de mieux appréhender les enjeux et les différents modes de transmission de la mémoire et de l'histoire de l'immigration sur le département, à travers deux temps :

- Le premier : la visite du cimetière musulman de Bobigny sous la conduite de Jean-Barthélemi Debost, historien au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et administrateur de Profession Banlieue.
- Le second temps : une table ronde consacrée aux enjeux et aux problématiques de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine dans les quartiers populaires, avec Sarah Gensburger, sociologue au CNRS, Karim Yazi, directeur du Kygel théâtre à Aulnay-sous-Bois, et Pierre-Jacques Derainne, historien à la Maison des sciences de l'Homme de Dijon.

Enfin, en partenariat avec Profession Banlieue, quatre étudiant·e·s du Master Mondes Méditerranéens en Mouvement de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis : Salvatore Deplano, Lamia Jaji, Katya Kaci, et Maria Mourava, ainsi que Robin Naël, responsable pédagogique et professeur associé, ont rencontré deux acteur·rice·s du territoire : Karim Yazi directeur du Kygel Théâtre et Gaëlle Brynhole, directrice des affaires culturelles à Noisy-le-Sec.
Dans ce travail, la mémoire sera définie comme une représentation construite du passé, résultant d'un phénomène collectif de remémoration, d'aller-retours entre passé et présent, sous forme de représentations verbales, textuelles, et/ou performatives. Une dimension collective s'applique aux mémoires individuelles, qui se construisent dans leur rapport aux cadres sociaux dans lesquels les faits ont été vécus, puis remémorés [1].

1. Marie-Aude Fouéré, « La mémoire au prisme du politique », in *Cahiers d'études africaines*, n°197, 2010.

LE « CIMETIÈRE MUSULMAN » À BOBIGNY

VISITE D'UN LIEU AUX MÉMOIRES MULTIPLES

Contribution rédigée par **Jean-Barthélemi Debost,** historien au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et administrateur de Profession Banlieue

L'immigration nationale puis internationale existe dans le nord est parisien dès l'ancien régime. Elle vécut un essor considérable avec la révolution industrielle. Cette présence a marqué et marque encore la démographie du territoire.

L'attention que Profession Banlieue porte à cette question démographique, sociale, culturelle et politique, ne pouvait donc pas faire l'économie d'un détour historique. Ou plus précisément, parce qu'il y a là un enjeu sociétal fort, sur la patrimonialisation, ou non, de cette présence étrangère forte et ancienne.

La visite du « cimetière musulman » à Bobigny et l'observation de son intégration ambivalente dans un processus de reconnaissance mémorielle inaugurait la matinée du 15 novembre 2022 consacrée à la mémoire des migrations en Seine-Saint-Denis. « Le choix s'est porté sur ce lieu atypique car il incarne les contradictions d'un pays porté à la fois par ses valeurs d'intégration, mais dont les politiques se traduisent parfois par une mise à l'écart effective d'une partie de ses concitoyens ».

L'inauguration de la grande mosquée de Paris (1925), de l'hôpital franco-musulman à Bobigny (1935) puis du cimetière qui lui est attaché (1937) s'inscrit dans le contexte post Première Guerre mondiale. Il s'agit alors de témoigner de la reconnaissance que l'empire porte à ses sujets musulmans qui se sont battus et sont morts en 14-18. Reconnaissance non dénuée d'arrières pensées politiques et de propagande, alors qu'émergent les premiers mouvements revendiquant sinon l'indépendance, du moins la transformation du système colonial, et que se profile la guerre du Rif au Maroc. La création d'un cimetière confessionnel se fait en dérogation à la loi de 1881 qui interdit tout cimetière ou enclos religieux dans un cimetière en France, à l'exception des lieux d'inhumations attachés à un établissement hospitalier justement.

L'observation de l'organisation du cimetière géré par un imam salarié de l'hôpital franco-musulman, puis de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP), indique une autonomisation forte de cet espace à l'endroit de l'administration française et au regard des usages funéraires en pays musulman.

La numérotation et l'ordonnancement successifs des carrés sont repris et inversés, établissant ainsi une chronologie des inhumations plus proche de la géo-orientation des corps vers la Mecque. Mais cet ordonnancement est bouleversé par l'ouverture de carrés à destination de publics spécifiques : femmes, enfants et « notables ». Ainsi, dans le cimetière de Bobigny, cette distinction genrée et sociale des inhumations en fait un cimetière distinct des cimetières musulmans en pays musulmans.

Le cimetière de Bobigny *cristallise de nombreux éléments liés au patrimoine et aux mémoires de l'immigration, des quartiers populaires, et de la place de ce lieu dans l'histoire française. L'enjeu est aussi de raconter les « non-lieux », tels que ce cimetière. Difficile d'accès, au milieu d'une casse automobile et d'une fabrique de gravats, c'est pourtant un lieu de mémoire privilégié de la relation de la France avec ses anciennes colonies, de l'islam en France, et de l'immigration.*

Les inscriptions sur les stèles ou les pierres tombales sont quasi systématiques. Elles témoignent régulièrement de la diversité des origines géographiques des inhumé·e·s ainsi que de la présence d'un large spectre des branches de l'islam.

L'organisation de la visite a eu lieu mi-novembre, aux alentours de la Toussaint (où l'église catholique honore tous ses saints puis l'ensemble des fidèles décédés), et permet d'observer le fleurissement de nombreuses tombes. La présence d'objets relevant à la fois de la religion musulmane, de l'ornementation funéraire banale et/ou de la vie quotidienne en France témoignent de l'intégration du choix de l'inhumation à Bobigny dans une perspective religieuse certes, mais également comme de l'usage d'un cimetière de proximité. Ici s'expriment finalement des éléments d'une culture française incarnée par des origines et des influences diverses.

En 1996, le syndicat intercommunal des villes de Bobigny, La Courneuve, Aubervilliers et Drancy prend la gestion de la partie inhumation proprement dite. Ce changement de gestionnaire va avoir des conséquences non négligeables sur le site.

Une des premières décisions du syndicat est de distinguer « sa » partie de la partie bâtie du site : portail d'entrée, conservation, logement du conservateur, salle de prière. Cet ensemble encadrant l'entrée du cimetière est construite - comme l'hôpital franco-musulman - dans un style orientalisant. L'objectif du syndicat semble être alors le suivant : séculariser le cimetière en créant une nouvelle entrée évitant le « parcours religieux » qui était à ses yeux le franchissement du portail monumental et son arc outrepassé, le passage devant le bâti blanc aux tuiles en tige de bottes vernissées vertes, la marche sur un sol en calade, le passage devant la salle de prière surmonté d'un dôme. À terme, cette distinction amène une rupture en deux de l'espace originel du cimetière, chacune des deux parties étant séparées par une clôture et étant sous la responsabilité de deux entités différentes. Le syndicat intercommunal va également établir la règle de la concession entre les familles et le gestionnaire. Ce mode de gestion va entraîner la reprise de nombreuses tombes et ce à l'échelle des carrés. En termes de paysage, au caractère très végétal du lieu va succéder une extrême minéralisation des carrés « remis sur le marché » avec l'usage imposé d'une semelle en béton.

Les différentes strates de l'histoire du « cimetière musulman » à Bobigny s'inscrivent dans un passé colonial, dans l'histoire de l'immigration musulmane de toute nature en France, dans l'histoire des Français musulmans, dans l'histoire de la relation de la République avec le fait religieux. Ainsi, le désormais « carré musulman du cimetière intercommunal des villes de Bobigny, La Courneuve, Aubervilliers, Drancy » est un lieu particulièrement important de l'histoire de la présence de musulman·e·s en France.

Pourtant, il faut attendre 2006 pour que le ministère de la Culture prononce la protection de certains éléments du site au titre des monuments historiques. Cette patrimonialisation se fait à double titre : celle de la « qualité architecturale » du porche d'entrée, des pavillons d'entrée et de la salle de prière ; celle du carré militaire « illustration d'une période importante de l'histoire de notre pays ». Ce qui est patrimonialisé ici est le chapitre colonial du cimetière.

Ce qui est remarquable, c'est l'identité de ce lieu qui, à bien des égards, est un cimetière musulman en immigration. À la fois lieu de mémoire et de transmission, il est aussi un espace de liberté par rapport au dogme religieux, aux usages culturels et à l'administration. Ce lieu est l'expression religieuse et culturelle de l'islam en France depuis plus de 85 ans, sans que la République n'en ait à souffrir. Ce sont ces chapitres là qu'il faudrait mettre plus souvent à l'honneur.

ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES DE LA MÉMOIRE, DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DANS LES QUARTIERS SENSIBLES

Synthèse de la table-ronde animée par
Jean-Barthélemi Debost
et réalisée d'après les interventions de :
Pierre-Jacques Derainne,
historien, Maison des sciences de l'Homme, Dijon
Sarah Gensburger, sociologue au CNRS
Karim Yazi, directeur du Kygel Théâtre
à Aulnay-sous-Bois

La table ronde s'est déroulée à Canal 93, lieu culturel public de Bobigny dédié à la pratique et à la diffusion de musiques actuelles et aux cultures urbaines. Elle a été animée par Jean-Barthélemi Debost et s'est articulée autour de trois questions :

- Quels sont les enjeux autour de la mémoire, de l'histoire, et du patrimoine auprès des habitant·e·s des quartiers populaires, notamment les populations issues de l'immigration ?
- Quels sont les objectifs des politiques mémorielles de l'État et en quoi questionnent-elles l'action publique ?
- Comment mesure-t-on les impacts des projets de mémoire ?

Depuis une quinzaine d'années, il existe une forme d'injonction à mobiliser les mémoires des migrations en France. En 2007, le Musée national de l'Histoire de l'immigration (MNHI) est ouvert à Paris [2]. En 2013, le rapport Blanchard propose une méthodologie et des financements pour mobiliser l'histoire et la mémoire dans les territoires prioritaires de la ville. Pascal Blanchard a aussi développé la mission « Portraits de France » en 2021, qui établit une liste de 318 noms de femmes et d'hommes qui se sont inscrit·e·s dans l'histoire de France, et qui sont issu·e·s des Outre-Mer, des anciennes colonies ou de l'immigration. Cette liste est présentée comme une ressource, notamment aux élu·e·s des collectivités territoriales, pour nommer des équipements locaux.

Dans les quartiers populaires, et notamment en Seine-Saint-Denis, la mobilisation des mémoires est encouragée, par des dispositifs de soutien à la pratique artistique et le financement de projets liant mémoires et immigrations, souvent basés sur la participation habitante, en particulier dans le cadre des projets de rénovation urbaine. Il existe aussi des dispositifs pour favoriser l'accès à la culture « institutionnelle » pour les habitant·e·s des quartiers populaires à travers l'accueil et l'organisation de visites destinées aux publics « relais du champ social [3] », ou encore les sorties organisées par les établissements scolaires classés « réseaux d'éducation prioritaire » (REP).

En Seine-Saint-Denis, une convention entre le MNHI et le conseil départemental de Seine-Saint-Denis existe depuis une dizaine d'années, et permet de développer des ateliers, visites, formations sur l'histoire et la représentation de l'immigration en France.

Les intervenant·e·s de la table-ronde apportent des approches variées des enjeux liés à la mémoire, à l'histoire et au patrimoine dans les quartiers de la géographie prioritaire, témoignant ainsi de la plasticité du travail mémoriel et interrogeant à la fois les usages sociaux de la mémoire, le sens de la participation, et les injonctions au devoir de mémoire.

[1] LES USAGES SOCIAUX ET POLITIQUES DE LA MÉMOIRE

Sarah Gensburger interroge l'action publique et les transformations de l'État à travers l'étude des politiques de mémoire. Elle propose d'analyser les mémoires comme une catégorie de l'action publique. Elles peuvent être à la fois un outil d'émancipation, notamment en permettant la reconnaissance des victimes, et également constituer un outil de contrôle sur la population, qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et de légitimer les politiques actuelles.

La mémoire comme stratégie politique

Il existe des enjeux de politisation et de dépolitisation des mémoires. Le rythme des questions de mémoire est souvent dicté par les débats publics, comme par exemple sur le récit et/ou l'identité nationale. Les projets de mémoire servent régulièrement de contrepoids politique dans ces débats. C'est ainsi que la création d'un musée de l'immigration est actée lors d'un conseil interministériel, succédant à l'accession du Front National [4] au second tour des élections présidentielles de 2002. Par la suite, la démission d'une partie du conseil scientifique du MNHI est liée à la création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale par Nicolas Sarkozy [5].

Cela peut être problématique de construire des mémoires en réaction à des prises de position politiques adverses, et mener à de l'instrumentalisation politique. Le MNHI est ainsi soumis à une tension permanente. À la fois lieu de mémoire et structure culturelle, il interroge la nature de ses expositions et la légitimité des matériaux exposés. Quelles cultures et mémoires sont produites sur l'immigration ? Sont-elles dévaluées par rapport à des cultures plus « bourgeoises », institutionnelles ?

La commémoration est un autre outil qui révèle une dimension politique forte. Elle s'opère en choisissant de mettre en avant certains événements ou figures historiques, par exemple en commémorant

2. L'inauguration du musée a eu lieu en 2014, par le président de la République François Hollande.

3. L'accueil des publics du champ social est régi par une charte créée par la mission « Vivre-ensemble » et appliquée par les établissements culturels impliqués. Elle s'adresse aux professionnel·le·s et bénévoles en contact avec les publics vulnérables, en situation d'exclusion et/ou peu familiers avec les institutions culturelles. Les publics issus des quartiers populaires en font partie. Elle permet un accueil et des conditions tarifaires spécifiques.

4. Jean-Marie Le Pen était candidat en tant que représentant du Front national, parti classé à l'extrême-droite de l'échiquier politique. Il a récolté 16,86 % des voix, se qualifiant pour le deuxième tour contre Jacques Chirac (Rassemblement pour la République), en tête avec 19,88 % des voix.

5. De 2007 à 2010, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, a existé un Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement (puis du Développement solidaire), fusionné de 2010 à 2012 en un Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration.

La mémoire peut également avoir une logique thérapeutique, pour dépasser les conflits et les traumatismes collectifs. Cela explique pourquoi elle est mobilisée lors des projets de rénovation urbaine.

l'abolition de l'esclavage en France. Cela peut être controversé, car ces choix peuvent être influencés par des prises de positions politiques et des interprétations du passé, qui peuvent varier selon les acteur·rice·s, les générations, les milieux sociaux, ou la représentation de victimes et de responsables. Ainsi, s'il existe un certain consensus sur la nécessité de commémorer l'abolition de l'esclavage, les modalités font débat, au niveau des dates, des responsabilités et des victimes, du récit transmis, et ont une dimension politique et militante. La transmission de valeurs par la mémoire est étroitement liée à la notion de « leçon du passé », dont l'ambition est de rappeler les épisodes violents du passé afin de prévenir leur retour.

La mémoire, outil « d'encadrement » ou « d'émancipation » ?

On peut s'interroger sur les modes de transmissions, les valeurs véhiculées par ces objets de mémoire et les destinataires de ces politiques. Ces interrogations peuvent concerner des mémoires qui font quasiment consensus dans le débat public, par exemple celle de la Shoah. Pour illustrer ce propos, Sarah Gensburger raconte comment, en 2012, la ville de Paris a commandé une exposition sur l'année 1942 en y intégrant la transmission des valeurs du vivre-ensemble, d'égalité, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Organisée à l'Hôtel de ville de Paris, l'exposition « C'étaient des enfants. Déportation et sauvetage des enfants juifs à Paris » a reçu près de cinquante classes de CM2, exclusivement issues du Réseau d'éducation prioritaire (REP). Une attente existait donc à l'égard de cette catégorie d'enfants, pourtant alertes sur les valeurs de vivre-ensemble, les discriminations, et les ressources institutionnelles lors de la visite. Toutefois, l'exposition et les usages sociaux qui en sont faits peuvent participer à stigmatiser les quartiers populaires comme étant problématiques sur les questions de Shoah et d'antisémitisme, puisqu'on y amène uniquement les enfants scolarisés en REP.

Ces éléments interrogent la dimension politique de ces projets et la perception qu'ont les pouvoirs publics d'un groupe social, à travers des valeurs choisies, des supports utilisés, et des destinataires identifié·e·s. Le message politique n'est pas le même si un projet de mémoire vise l'ensemble de la population française, les francilien·ne·s, les jeunes en général, les jeunes des quartiers sensibles ou les touristes.

La mémoire, outil de cohésion sociale privilégié

Les quartiers populaires sont une cible privilégiée des politiques mémorielles, notamment lorsqu'il est question de favoriser le « vivre-ensemble ». Les projets mémoriaux sont ainsi souvent utilisés pour renouer du lien entre les institutions et jeunes, ou les habitant·e·s des quartiers populaires, mais aussi entre différentes générations ou entre habitant·e·s d'un espace. Ainsi, Karim Yazi, du théâtre Kygel d'Aulnay-sous-Bois, utilise le théâtre et la production de films comme outils pour créer un espace de débat, permettre la confrontation, libérer la parole, éventuellement dénouer les problèmes, et faire entendre les paroles des personnes les moins écoutées, comme les jeunes des quartiers populaires. Ces initiatives émanent souvent du terrain. Cependant, les financements nécessaires pour mener à bien ces projets impliquent de se conformer aux exigences des appels à projets.

En effet, la mémoire est communément admise comme un vecteur favorisant la cohésion sociale. Les financements visent des projets qui renforcent le « lien social » et le « vivre-ensemble ». C'est un impensé qui n'est pas remis en question, un préjugé d'où partent tous les appels à projets. C'est aussi un cadre étroit, car même si un projet émane du terrain, la demande de financements se fait en échange d'une contrepartie. La demande du financeur peut être explicite, ou implicite, et le porteur de projet met en œuvre un processus d'adaptation, voire d'autocensure. Cela amène souvent les opérateurs sociaux et culturels à participer à une sorte de storytelling du quartier, voire à du marketing territorial, pour valoriser l'image du lieu et de ses habitant·e·s.

La mémoire peut également avoir une logique thérapeutique, pour dépasser les conflits et les traumatismes collectifs. Cela explique pourquoi elle est mobilisée lors des projets de rénovation urbaine, surtout dans les quartiers populaires, notamment au moment de la destruction d'un lieu de vie. Cela peut révéler de la part des financeurs des injonctions paradoxales, car les acteur·rice·s ont généralement une vision utilitaire et prudente des projets de mémoire. Elles.ils attendent du projet qu'il atténue la douleur liée à la violence de la destruction de leur lieu de vie, qu'il retisse les liens entre habitant·e·s et permette un espace de dialogue et d'expression apaisé, en valorisant le territoire et ses habitant·e·s, le tout sans être un

« défouloir ». Et pourtant, c'est souvent le cas, car ces projets sont l'occasion de libérer la parole sur des mal-être et des rancœurs, notamment à l'égard de l'État, l'histoire de ces quartiers étant étroitement liée aux politiques nationales d'immigration et d'intégration. Ainsi, la constitution de fresques avec les habitant·e·s dans le cadre de la mise en chantier d'un quartier de Noisy-le-Sec, a réveillé la mémoire d'un conflit datant de plusieurs dizaines d'années, entre les Chibanis et la SNCF, qui finançait justement ce projet. Malgré la dimension conflictuelle de la fresque, son inauguration a quand même eu lieu.

Il est possible de créer du lien à travers une approche décalée, par exemple celle de la « mémoire agonistique ». Particulièrement intéressante dans le processus de paix, elle permet de se saisir de la mémoire non pas comme d'un objet de consensus, mais comme une mise en débat des représentations conflictuelles. C'est un procédé pour travailler ce sur quoi on n'est pas d'accord, utilisé notamment dans des états marqués par des guerres civiles et des conflits internes, tels que l'Irlande du Nord.

La mémoire, à travers la promotion de valeurs choisies, l'usage de la culture et des mémoires comme outil de cohésion sociale, révèle la dimension de gestion sociale de ces politiques, que ce soit à des fins d'émancipation ou de contrôle. Elle peut cristalliser les conflits non résolus, ou dans le cas des quartiers populaires, être étroitement liée aux politiques d'immigration, d'intégration et aux enjeux de discrimination.

[2] PROJETS MÉMORIELS ET QUARTIERS POPULAIRES : LE VIVRE-ENSEMBLE COMME HORIZON

Une autre dimension est importante, celle des projets de mémoire dans les quartiers avec l'implication des habitant·e·s, pour mobiliser les mémoires locales du territoire.

La mémoire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, patrimoine « du pauvre » ?

Dans les quartiers populaires, les projets de mémoire se développent principalement quand on détruit des lieux. La question du patrimoine se joue alors dans la destruction des espaces, notamment des cités, qui présentent parfois des spécificités architecturales, et souvent des liens de solidarité forts. Paradoxalement, ce qui est valorisé est aussi ce qui est détruit, l'histoire des cités étant principalement mise en avant au moment de leur disparition. Pour certain·e·s habitant·e·s, le regard sur le patrimoine est ainsi qualifié de « bourgeois ». Les institutions préservent en effet plus volontiers le bâti ancien ou le logement des classes aisées. Ce qui reste du patrimoine lorsqu'on détruit les cités, ce sont les mémoires. Il s'agit alors de valoriser le lieu, les habitant·e·s, à partir d'images dégradées.

Cette question se pose particulièrement en Seine-Saint-Denis, où de nombreuses villes ont été construites à partir de cités d'urgence et de bidonvilles. Si les élu·e·s manifestent généralement la volonté de valoriser cette évolution, les habitant·e·s ne sont pas toujours unanimes. Dans certaines cités, présenter le quartier comme un ancien bidonville revient à ajouter un stigmate à l'image déjà dépréciée du quartier. C'est le cas pour les cités où le décalage est important entre les promesses de vie confortable lors de l'installation des populations, et les conditions de vie dégradées observées aujourd'hui. Cette réticence n'est pas systématique. Ainsi, la diaspora portugaise, qui a peuplé le bidonville qui se situait sur l'actuel Stade de France de Saint-Denis, a bénéficié d'une ascension sociale depuis les années 1960. Gardienne de la mémoire du bidonville, elle en assume le passé, le valorise, et en retire une certaine fierté.

Quelle mise en récit des mémoires populaires ?

Au-delà de l'objet, le médium de transmission a son importance dans le récit des « non-lieux » tels que les cités dégradées des quartiers populaires, et des événements qui s'y déroulent. Si aujourd'hui le rap transcende les milieux sociaux, ce genre musical a longtemps été stigmatisé, et au moment des révoltes urbaines de 2005[6], les discours[7] véhiculés par les rappeur·se·s sur les événements ont été ignorés par une grande partie des milieux culturels. Le récit a été majoritairement établi par les médias français, avec une analyse qui peut être perçue comme hors sol et un choix éditorial partisan. Pourtant, d'autres révoltes sont célébrées dans les lieux institutionnels, à l'image de la Commune de Paris en 1871. Pour ces mémoires et récits d'espaces et d'objets modestes, l'enjeu peut

6. Une succession d'événements est à l'origine de ces révoltes, le principal déclencheur étant une poursuite par la police qui s'est terminée par la mort de deux jeunes, Zyed Benna et Bouna Traore, électrocutés dans un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois le 27 octobre 2005. Très médiatisé, ce mouvement de révoltes spontané s'est étendu de Clichy-sous-Bois à la Seine-Saint-Denis, puis aux quartiers populaires de près de 300 communes en France, sur trois semaines. Ces événements sont devenus le symbole de la crise sociale et politique vécue par les jeunes des quartiers populaires.

7. Sorti le 16 janvier 2007, l'album « Morts pour rien » a réuni 164 artistes de la scène hip-hop (Akhenaton, Diam's, Kery James, Faf la Rage, Disiz la peste…) en hommage à Zyed et Bouna.

passer par la mobilisation d'artistes reconnu·e·s qui leur donneront de la « valeur » artistique et culturelle, sans quoi le risque est de produire une culture qui ne sera pas reconnue en dehors de son milieu de production. En effet, le patrimoine est perçu différemment selon le milieu social du public, mais il est aussi perçu différemment selon le milieu social dans lequel il est produit. Ainsi, les mémoires produites dans le cadre des quartiers populaires, notamment à travers la transmission des paroles habitantes, n'ont pas la même « valeur » que du bâti ancien ou bourgeois auprès du grand public.

On pourrait poursuivre la réflexion sur la valeur donnée à la participation et à la parole donnée aux habitant·e·s dans les projets de rénovation urbaine. Apparaît alors un impensé sur le sens à leur donner, leur utilisation et leur conservation. On peut s'interroger sur leur transmission : auprès de qui ? et dans quel objectif ? Cela questionne également l'appropriation sociale de ces projets de mémoire, dont les impacts sont difficiles à évaluer.

[3]
LES IMPACTS DIFFICILEMENT MESURABLES DES PROJETS MÉMORIELS

L'appropriation sociale des projets de mémoire : un décalage entre la théorie et la réalité.

Selon Sarah Gensburger, les projets de mémoire peuvent être utilisés pour éduquer, émanciper et/ou contrôler. L'observation des publics montre des décalages entre l'attendu par les organisateur·rice·s, et les réalités qui impactent le projet, à différents niveaux. Ainsi, en Afrique du Sud, certains projets autour de l'apartheid pour des enfants dans des classes mixtes ont été délicats à mettre en œuvre. Basés sur des jeux de rôle, ces projets se sont confrontés aux réalités du terrain. Les volontaires manquant pour jouer le rôle des oppresseurs blancs, et le sujet ravivant une mémoire sensible, l'animation consistait principalement à éviter les conflits entre élèves et à maintenir l'ordre. Les limitations dans la mise en débat et la prise de parole autour de la ségrégation raciale ont montré l'importance du format et du contexte d'apprentissage et de sensibilisation.

De même, une exposition aux Archives nationales « Août 1914, tous en guerre ! », a eu pour objet de montrer l'implication des femmes dans la guerre. Malgré les valeurs féministes véhiculées par la commissaire, lors de l'exercice de rédaction de journaux de tranchées, les enfants ont reproduit les stéréotypes de genre dans leurs écrits, avec les femmes attendant les maris partis au front. Les dispositifs peuvent avoir des ambitions mais les mémoires ne parlent pas d'elles-mêmes, ne garantissent pas la réaction escomptée, et s'inscrivent dans des représentations déjà existantes.

Autre exemple, avec une exposition photo réalisée avec des habitant·e·s d'un quartier. Plusieurs années après, une partie des visiteur·se·s a cherché à reconnaître ses proches, d'autres ont observé l'évolution du quartier et l'aspect urbanistique, tandis qu'une petite minorité s'est intéressée aux textes d'explication de l'exposition.

S'il est impossible d'anticiper l'ensemble des effets de ces projets de mémoire sur les publics, il semble en revanche nécessaire de mieux les mesurer, qu'ils soient attendus ou non.

Une évaluation limitée

L'évaluation des projets mémoriels est insuffisante. Dans le cadre de financements, les porteurs de projets remplissent généralement un bilan qui se résume souvent à la comptabilisation du nombre de participant·e·s ou à des enquêtes de satisfaction. S'il est ainsi possible d'établir la plus-value de certaines initiatives au niveau individuel, les impacts collectifs sont très difficiles à mesurer, faute d'outils adaptés. Si les projets de mémoire ont des objectifs ambitieux de cohésion sociale, de transmissions de valeurs et de sensibilisation, il est très difficile d'évaluer leur efficacité, qui vise à agir avant tout sur les imaginaires et les représentations collectives.

Il existe aussi une appréhension liée à l'évaluation, sans doute renforcée par la nature des projets eux-mêmes. Une incertitude plane quant aux effets réels des projets mémoriels.

CONCLUSION

Parce qu'elle donne à voir une histoire de la France contemporaine, souvent peu visible, la mémoire des habitant·e·s des quartiers populaires est un levier important contre les discriminations et pour l'égalité entre les territoires. Toutefois, les modalités de mobilisation de ces mémoires et les objectifs poursuivis interrogent et soulèvent des enjeux démocratiques caractéristiques des politiques publiques : qui est légitime pour les produire ? Si la participation est encouragée, de quelle marge de manœuvre disposent les personnes associées, et comment l'impact est-il mesuré ? Quels sont les objectifs et par qui sont-ils définis ? Qu'est-ce que cela dit des institutions? Que se passe-t-il lorsque ces mémoires sont produites sans commande institutionnelle ? Comment raconter les mémoires des quartiers populaires et à destination de qui ? Quelle est leur place dans le récit national ?

NOTA-BENE

La contribution suivante s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le Master Mondes Méditerranéens en Mouvement de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et Profession Banlieue.

En janvier 2023, quatre étudiant·e·s ayant suivi le module « Management de projet territorial » sont parti·e·s à la rencontre d'un acteur et d'une actrice du territoire. La synthèse de ces rencontres présentée ci-après, donne à voir un éclairage comparé de deux initiatives culturelles au service des mémoires des migrations.

Étudiant·e·s : Salvatore DEPLANO, Lamia JAJI, Katya KACI, Maria MOURAVA

Responsable pédagogique : Robin NAËL, professeur associé à Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

LA CULTURE, UN LEVIER POUR ABORDER LES MÉMOIRES DES MIGRATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS ?

INTRODUCTION

La question des mémoires des migrations est un enjeu incontournable si l'on souhaite aborder le travail mémoriel en Seine-Saint-Denis, le département se caractérisant par son histoire ouvrière ayant attiré une main d'œuvre étrangère, et par la diversité de sa population.

Le premier constat est celui du différentiel significatif entre les origines multiples des habitant·e·s qui composent le territoire et le patrimoine visible dans l'espace public. Par exemple, comment raconter et mettre en évidence l'histoire des Chibanis[8] maghrébins et leurs liens entre ici et là-bas ? Comment élargir un récit national uniforme dans lequel les différentes générations du territoire peinent à se reconnaître ?

Des acteur·rice·s du territoire issu·e·s des secteurs associatif, culturel ou des collectivités territoriales, ont fait le choix de mobiliser le levier culturel pour s'emparer de ces sujets, à travers le théâtre, des parcours sonores, des fresques murales. Autant d'objets artistiques ayant un même objectif, celui de libérer les paroles, les entendre, les mettre en débat.

Se pose alors la question des destinataires de ces projets : les enfants d'immigré·e·s à qui on n'a jamais raconté l'histoire de leurs parents ? Les tenants d'une historiographie unique qu'il faut aussi convaincre ? Ou plus modestement celles et ceux qui racontent, dans l'objectif de garder trace de leurs paroles ? Le passage par les arts permet en tout cas d'engager une réflexion mémorielle en sortant des schémas classiques.

L'objectif est donc de partager ces expériences, et de les valoriser en tant qu'outils d'action mémorielle auprès d'autres associations ou collectivités. Si ces projets culturels ne peuvent prétendre à répondre aux problèmes systémiques des territoires, ils proposent néanmoins un cadre apaisé pour faire histoire commune. N'est-ce pas un préalable indispensable à toute politique du « vivre-ensemble » ?

RENCONTRE AVEC…

Karim Yazi, créateur et directeur du Kygel théâtre à Aulnay-sous-Bois

Nous avons discuté avec Karim Yazi du lien entre théâtre et mémoire des migrations, ainsi que des actions que mène son équipe sur l'ensemble du territoire car « *la mémoire des migrations ne concerne pas seulement les habitant·e·s des banlieues. Cela nous concerne toutes et tous.* »

Nous avons été accueillis dans les locaux du Nouveau Cap à Aulnay-sous-Bois, structure culturelle dédiée à toutes les pratiques artistiques. Youcef Kahali, artiste et directeur de cette structure a partagé son point de vue avec nous sur le lien entre les mémoires des migrations, le théâtre et les habitant·e·s de banlieue.

LE THÉÂTRE, UN OUTIL ARTISTIQUE POUR VALORISER LES MÉMOIRES DES MIGRATIONS

À la question sur sa motivation de participer à la table-ronde du 15 novembre organisée par Profession Banlieue, Karim Yazi a répondu que son objectif était avant tout de « *faire connaître les actions de Kygel théâtre, d'inspirer d'autres acteurs et de leur donner des idées d'initiatives porteuses de sens et d'inspiration* ».

Le théâtre est pour cet enfant des « quartiers » « *un outil de médiation avec les gens. Il permet de libérer la parole, surtout que les habitant·e·s des quartiers ne sont pas toujours écouté·e·s !* ». Le théâtre et les arts en général sont un bon moyen d'y parvenir « *car la culture ne connaît pas de frontières* ».

Le déclic de travailler sur les questions de mémoire est arrivé au lendemain des révoltes urbaines de 2005 à Clichy-sous-Bois, « *avec l'objectif de décrypter le malaise de ces jeunes* ».

8. Chibani signifie « cheveux blancs » en arabe dialectal algérien. Ce terme désigne les anciens travailleurs immigrés venus en France à partir de la période des Trente Glorieuses et aujourd'hui retraités.

TROIS PROJETS ARTISTIQUES AU SERVICE DES MÉMOIRES DU TERRITOIRE

Pour Karim Yazi, dans l'élaboration de ses projets, un seul mot d'ordre *« s'inspirer de la réalité pour produire des œuvres transposées sous forme artistique »*.

C'est ainsi que le projet ***Banlieues en héritage*** est né, en donnant la parole aux habitant·e·s d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran au travers de participations citoyennes et de créations théâtrales dans les centres sociaux, centres culturels et structures de l'enseignement.

La pièce de théâtre ***« Ça brûle »*** raconte l'histoire de familles de banlieue sur trois générations, mettant en perspective la question de l'héritage et des identités multiples.

Le projet innovant ***« Parcours sonore et urbain »*** aborde notamment les rapports femmes – hommes à partir d'enregistrements sonores mettant en scène un parcours déambulatoire entre les quartiers du Gros Saule (Aulnay-sous-Bois) et des Beaudottes (Sevran). Un projet qui met en lumière l'histoire et la place des femmes dans l'espace public, ainsi que les souvenirs des habitant·e·s ayant trait à leurs vies quotidiennes et leur parcours migratoire.

Kygel théâtre

LES JEUNES, ACTEUR·RICE·S OU SPECTATEUR·RICE·S ?

Pour Karim Yazi, « *Les jeunes des quartiers populaires ne se sentent pas écouté·e·s* ». La question des mémoires se pose d'abord car il s'avère que ces jeunes n'ont pas ou peu accès au récit intégral de l'histoire de leurs parents, que ces derniers n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu leur transmettre.

« *Kygel théâtre veut donner la parole aux jeunes sur le sujet des mémoires des migrations. Dans ce contexte, la compagnie a produit des vidéos dans lesquelles des jeunes d'Afrique et d'Asie parlent de leurs parents. Une autre création audiovisuelle propose aux jeunes des quartiers populaires de Paris et de Dakar un espace pour s'exprimer sur leur propre conception du fait d'être jeune. Les jeunes et les enfants représentent ainsi le terreau le plus fertile pour enrichir les questionnements liés à l'identité et par extension, à la mémoire.*

LA COLLABORATION MULTI-ACTEUR·RICE·S, CLÉ DE SUCCÈS DES PROJETS MÉMORIELS ?

Selon Karim Yazi, les artistes ne peuvent pas réaliser des projets seul·e·s et ils ont toujours besoin de partenariats avec les collectivités locales ou d'autres organisations. Ainsi, il travaille avec le Nouveau Cap (Aulnay-sous-Bois) et l'association Micro Folie (Sevran) .

La collaboration avec différents acteur·rice·s (association, citoyen·ne· ou représentant·e de collectivités) semble un des facteurs de la réussite des projets porteurs de sens, en l'occurrence ceux qui abordent les questions liées à la mémoire des migrations. Pour les collectivités, appuyer ce type de projets permet de contribuer à faire émerger un cadre propice à des échanges plus apaisés, alors même que les sujets abordés peuvent être sources de tensions.

Youcef Kahali, directeur du Nouveau Cap, a ajouté que « *l'État ne valorise pas assez la mémoire des migrations. En plus, c'est souvent difficile de faire participer les habitant·e·s des quartiers populaires aux projets. Elles.ils ont le sentiment que le théâtre n'est pas une priorité* ». Pour changer cette situation, son équipe n'hésite pas à faire du porte-à-porte et adapte sa programmation aux attentes des habitant·e·s.

Affiches Le Nouveau Cap

RENCONTRE AVEC…
Gaëlle BRYNHOLE, directrice des Affaires culturelles à la ville de Noisy-le-Sec

Noisy-le-Sec est une ville de 44 500 habitant·e·s, qualifiée de jeune, populaire et multiculturelle (46 % des habitant·e·s ont moins de 30 ans, 33 % des 15-24 ans sont au chômage, 24 % des habitant·e·s sont de nationalité étrangère[9]). La commune comporte cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ce qui représente un tiers de la population. La direction des Affaires culturelles (DAC) met en œuvre la politique culturelle de la ville en ciblant plusieurs domaines tels que l'action culturelle ou l'éducation artistique.

Wiam Berhouma, élue déléguée au développement et à la promotion de la culture, à l'éducation populaire et à la transmission de la mémoire a présenté la vision de la municipalité sur l'enjeu des mémoires : l'idée est de la traduire par une promotion de la culture, et de sortir d'un roman national unique. Les commémorations nationales en France restent très protocolaires, unilatérales, avec une valorisation d'une certaine partie de l'histoire, sans prendre toujours en compte les identités multiples du territoire, en particulier les apports des communautés issues des ex-colonies françaises. La ligne directrice municipale est donc de valoriser des récits qui ne l'étaient pas auparavant, en particulier ceux impliquant des personnes discriminées.

Récit d'expérience : les fresques murales, un projet mémoriel participatif

Les projets culturels de la municipalité s'inscrivent dans un objectif plus large : favoriser la cohésion sociale. Pour ce faire, l'un d'entre eux « les fresques murales » intègre l'enjeu des mémoires des migrations : cette initiative met en relation les habitant·e·s, la municipalité et des artistes dans une perspective d'éducation populaire.

À Noisy-le-Sec, il existe des conseils de quartier, où habitant·e·s et élu·e·s peuvent échanger autour de problématiques et d'enjeux concernant leur quartier ou la ville. En 2022, lors d'une réunion du conseil de quartier du Petit Noisy « la Sablière », quartier classé en politique de la ville, des habitant·e·s font remarquer que les travaux en cours ne permettent pas d'apprécier le quartier à sa juste valeur, et qu'il serait judicieux de lancer un projet artistique. Des professionnel·le·s de la direction de la cohésion sociale, présent·e·s à cette réunion, font alors remonter cette demande auprès de la DAC, afin de considérer la faisabilité et les contours possibles d'une telle initiative.

En partant de cette demande de terrain, les deux services de la ville se sont réunis à plusieurs reprises pour proposer un projet de « Street Art ».

Fresque réalisée par l'artiste Vince, mettant en lumière l'histoire des Chibanis et la diversité de la jeunesse du quartier

9. Revue Noisy-le-Sec et la direction des affaires culturelles « Bilan des projets de Street Art menés au Petit Noisy 2022 »

D'autres partenaires sont aussi mobilisés, à l'instar d'ICF Habitat (bailleur appartenant à la SNCF). La municipalité propose l'organisation de petits groupes de travail entre personnes volontaires du quartier et cinq artistes, dans l'idée de réaliser des fresques urbaines qui pourraient « embellir » le quartier, en s'inspirant des attentes et souhaits des habitant·e·s. Les thématiques à mettre à l'honneur sur ces fresques ont donc été définies de manière participative, les artistes complétant leurs connaissances du territoire en s'inspirant des archives de la ville. Au total, 10 fresques sont pensées puis réalisées, dans un objectif de valoriser la mémoire des migrations, du quartier et des jeunes d'aujourd'hui. Des enfants et jeunes ont bénéficié d'ateliers de pratiques artistiques lors de leur élaboration, en partenariat avec les artistes et l'association 123 Soleil.

Parmi les thématiques choisies pour ce projet à la jonction des enjeux artistiques et urbains, figure l'histoire des Chibanis, terme qui désigne la première génération de maghrébins venus en France travailler dans des conditions pénibles, et dont les droits à la retraite ne sont pas toujours respectés. Ce choix témoigne de la place importante qu'occupe l'histoire des immigré·e·s au sein de la ville de Noisy-le-Sec. L'artiste muraliste Vince a ainsi peint une fresque de 10 m de long sur le mur d'une chaufferie.

Les défis de la participation citoyenne et de l'évaluation des projets

À la fin de l'entretien, Gaëlle Brynhole évoque la difficulté de mesurer l'impact des actions de transmission des mémoires sur le « vivre-ensemble » et du point de vue de la cohésion sociale. On comprend que malgré les initiatives municipales et locales, il est complexe d'évaluer si ces actions répondent aux attentes des habitant·e·s et de connaître leurs effets sur les mémoires et les imaginaires. Cela impliquerait, outre le fait de bien définir les objectifs poursuivis, d'interroger les habitant·e·s sur la manière dont elles. ils conçoivent les enjeux mémoriels.

Il y aurait alors un intérêt à travailler sur la question de l'évaluation afin de mesurer l'impact de ces opérations, avec différent·e·s acteur·rice·s (universitaire, doctorant·e et jeune chercheur·euse). Et de tenter d'apporter des réponses : les initiatives culturelles peuvent-elles prétendre apporter plus qu'un cadre sans crispations lorsqu'elles sont mobilisées pour valoriser les mémoires des migrations ?

Fresque réalisée à partir d'une série de photos de Mehdi El Beji engagé pour l'accessibilité des pratiques culturelles

Gaëlle Brynhole poursuit avec l'exemple de la rue du « 17 octobre 1961 » qui fut renommée ainsi pour se souvenir du massacre des manifestant·e·s algérien·ne·s à Paris durant cette « indicible » période du post colonialisme. Une reproduction d'une fresque d'Ernest Pignon-Ernest a également été réalisée sur un pan d'immeuble. Il serait intéressant d'évaluer la perception des Noiséen·ne·s par rapport à ces changements orchestrés dans l'espace urbain.
Cette interrogation rejoint celle, plus large, de la participation des habitant·e·s à ces projets, pour qui ce n'est pas toujours une priorité. Ainsi, les conseils de quartier ne mobilisent pas beaucoup de jeunes et ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les habitant·e·s : « *la mobilisation citoyenne reste souvent un fantasme* », mais elle peut être encouragée par des partenariats avec les parties prenantes du territoire : association, établissement scolaire et/ou structure jeunesse etc.

Le défi reste donc de prendre en compte la pluralité de ces jeunesses, de ne pas les cloisonner à leur environnement propre, de faire entendre d'autres récits et histoires, qu'elles soient écrites dans un milieu social aisé ou populaire.

CONCLUSION

L'histoire du département de la Seine-Saint-Denis est ponctuée par les trajectoires migratoires de celles et ceux qui s'y sont installé·e·s, qui y ont travaillé et vécu. Au-delà de notre projet universitaire, nous avons appris la manière dont les associations et les collectivités transcrivent cette mémoire des migrations à travers des projets artistiques.
Par les exemples cités, nous avons compris que le théâtre et les arts urbains, entre autres, sont à même d'encourager le débat autour des mémoires des migrations, même si les résultats de ces actions ne sont pas facilement mesurables.
Quant aux destinataires de ces initiatives, on peut affirmer que les populations ciblées ne sont pas seulement les habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis ou les personnes issues de l'immigration. Elles nous concernent tous·tes parce que la pluralité et la diversité caractérisant la société française, et qui en fait toute sa richesse, est intimement liée à cette mémoire. La question reste de savoir comment adapter les outils et messages véhiculés en fonction des différences générationnelles.
Ainsi, pour conclure sur l'enjeu de la mobilisation des jeunes, personne ne nie son importance : elles·ils sont les prochaines générations qui devront relever le challenge de conjuguer ces mémoires, à la fois destinataires des actions culturelles tout en étant des publics parfois difficiles à mobiliser. Le défi reste donc de prendre en compte la pluralité de ces jeunesses, de ne pas les cloisonner à leur environnement propre, de faire entendre d'autres récits et histoires, qu'elles soient écrites dans un milieu social aisé ou populaire. Mobiliser la culture pour aborder les mémoires des migrations est un levier à activer avec tous les jeunes qu'elles·ils soient issu·e·s des quartiers populaires ou d'autres territoires. ■

Les Après-midi
de Profession Banlieue

MÉMOIRE DES MIGRATIONS EN SEINE-SAINT-DENIS

AVEC LE SOUTIEN DE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
La Banque des territoires
La Préfecture d'Île-de-France
L'Agence régionale de santé d'île-de-France
La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)

La Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
La Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis
Les villes et établissements publics territoriaux (EPT) de la Seine-Saint-Denis

PROFESSION BANLIEUE
15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
Tél.: 01 48 09 26 36
contact@professionbanlieue.org
www.professionbanlieue.org

Directeur de publication : Vincent Havage
Cheffe de projet : Camille Benitah
Chargée de mission : Alexandra Grintchi
Mise en page : David Faure
Juin 2023